

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL
du 14 février 2020 à 20h

Secrétaire de séance : C. PLAGNE

Présents : Thierry GOUBY (maire), Odile MOLLE (1ère adjointe), Sandrine SEFERIAN (2ème adjointe), Denis BREJON (3ème adjoint), Adeline BOURSIER, Magali CHAIZE, Alexis CHARLIN, Régine COHAS, Baptiste DELHOMME, Marie-Anne GIBERT, Marie Claude MASSACRIER, Christian PLAGNE, Jérôme TARDY (à partir de 20h20)

Excusé : Maximilien GARIN (pouvoir à T. GOUBY)

Absent : Christophe LERECHE

Invitée : Isabelle THEVENET (secrétaire)

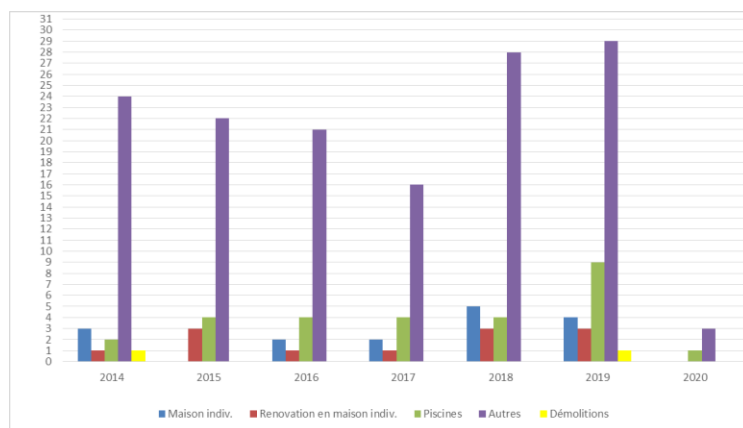
1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13/12/2019.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	1
------	------	----	--------	---	------	---

2. Urbanisme.

- Présentation des dossiers en cours.

Evolution des permis depuis 2014



3. Finances

Comptes administratifs et comptes de gestion 2019.

Mme MOLLE adjointe chargée des finances présente et commente les différents tableaux des résultats 2019. Ceux-ci ont été validés par le percepteur.

	2019	COMPTES
Résultat d'investissement de l'exercice:	-829 620,08	
Résultat d'investissement assainissement	0,00	Intègré BP 2019
Résultat d'investissement antérieur:	562 082,06	
Résultat investissement cumulé à reporter	-267 538,02	OO1
Reste à réaliser Dépenses:	-160 400,00	
Reste à réaliser Recettes:	197 722,00	
capacité d'autofinancement:	-230 216,02	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	370 553,51	
Affectation à l'investissement exc.courant	-105 954,95	
Résultat de fonctionnement de l'exercice:	172 490,68	
Résultat de fonctionnement assainissement	0,00	Intègré BP 2019
Résultat d'exploitation cumulé à la clôture	437 089,24	

Vote des comptes administratifs et de gestion 2019

(Le maire se retire de la séance du conseil, le vote devant se faire en l'absence de celui-ci)

VOTE	POUR	13	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Affectation du résultat:

Au financement des investissements:	230 216,02	1068
Au report à nouveau de fonctionnement	206 873,22	002
Contrôle:	437 089,24	

Vote sur l'affectation du résultat 2019. Rappel : on peut, en cours de mandat, effectuer des virements du budget fonctionnement au budget investissement mais pas l'inverse :

VOTE	POUR	14	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

• Budget 2020

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020
Caractère général	120 500	125 021	134 652	178 090	Exédent exercice antérieur	140 000	214 017	264 599	206 873
Charges de personnel	212 962	214 506	228 516	239 610	Atténuation des charges	1 332	1 330	925	
Autres charges courantes	88 277	57 202	50 878	63 160	Produits des services	23 832	40 120	57 137	57 050
Charges financières	3 164	355	8 391	7 500	Impôts et taxes	323 253	298 991	298 757	288 000
Charges exceptionnelles revers LFA			-	64 598	Dotations	244 665	193 477	207 613	185 542
Dépenses imprévues				35 000	Autres produits de gestion courante	42 108	41 848	44 835	43 000
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	50 963	50 963	Opérations d'ordre	-		49 401	49 401
Atténuation de produits			22 215	22 292	Produits exceptionnels	853	3 038	9 438	17 834
Attribution compensation	160	23 624			Total dépenses réelles	636 043	578 804	668 106	591 426
Total dépenses réelles	426 624	422 269	495 615	661 213	Total recettes réelles	636 043	578 804	668 106	591 426
Virement à section investissement	162 447	235 627	271 320	186 487					
Total dépenses	589 071	657 896	766 935	847 700	Total recettes	776 043	792 821	932 705	847 700

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020
Solde antérieur d'investissement reporté	-	-	-	267 538	Solde report exécution	1 936	170 983	562 082	
Attribution compensation Loire Forez	-	49 401	49 401	49 401	Excédent de fonctionnement	179 601	200 000	105 954	230 216
Emprunts et dettes assimilées	17 485	6 213	31 235	32 000	Virt de la section de fonctionnement	162 447	235 627	271 321	186 487
Immobilisations incorporelles	-	-	40 995		Subventions investissement reçues	32 666	48 072	182 795	227 818
Immobilisations corporelles	74 915	9 333		268 910	Taxes aménagement	15 740	11 984	14 343	10 000
Travaux	28 287	322 525	1 066 571	160 000	Dépôts et cautions	635	945		1 500
Cautions	635	920	510	1 376	TC TVA	9 830	16 929	54 438	181 279
Frais étude				15 000	Emprunt	-	500 000		
Transfert asst LFA				784 049	Opérations d'ordre	1 561	1 561	50 962	50 962
Reversement LFA asst				44 636	Produits des cessions asst LFA				784 049
Opérations d'ordre			49 401	49 401					
Total	121 322	388 392	1 238 113	1 672 311	Total	404 416	1 186 101	1 241 895	1 672 311

L'augmentation importante des montants des recettes et des dépenses est due pour une bonne part à des jeux d'écriture concernant les transferts à LFA de la voirie et de l'assainissement.

Vote sur les affectations budgétaires :

VOTE	POUR	14	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

4. Loire Forez Agglomération

Avis sur la création d'un CISPDP (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) dont l'action est présentée par le maire.

- L'action menée au sein du CISPDP s'appuiera :
- 1/sur la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance à construire sur les problématiques identifiées localement pour construire un plan d'actions adaptées et évaluable.
- Il est proposé qu'elle soit structurée autour de 4 orientations (si la création du CISPDP est validée, ce sera cette instance qui validera le document)
- Orientation n°1 : construire une politique communautaire pour favoriser la prévention de la délinquance
- Orientation n°2 : renforcer les moyens de prévention de la délinquance auprès des mineurs et des jeunes majeurs
- Orientation n°3 : renforcer la tranquillité publique
- Orientation n°4 : soutenir la laïcité et prévenir les radicalités

Après discussion, le maire propose que le conseil donne un avis favorable en demandant que le futur comité donne priorité à la prévention.

Vote:

VOTE	POUR	8	CONTRE	1	ABST	5
------	------	---	--------	---	------	---

- Convention fourrière.

Il est proposé de valider une convention entre la commune et le "Domaine des Mûriers" (qui récupère les chiens errants), convention concernant la capture et le transfert.

Vote pour autoriser le maire à signer la convention :

VOTE	POUR	14	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

5. Bâtiments communaux.

- Location appartement "Le Pilat".

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ du locataire de l'appartement «Le Pilat» de 55 m² composé de 3 pièces et situé au 2^{ème} étage dans le bâtiment de la mairie. Il propose au conseil municipal de valider le nouveau bail à compter du 7 février 2020 au nom de Mme NAOUR Joëlle pour un montant mensuel de 290.00 € (+ 15 € pour entretien des communs).

VOTE	POUR	14	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

6. Environnement.

- Avis sur installation élevage porcin à St Bonnet le Courreau. Un projet de création d'un élevage porcin à St Bonnet ayant été déposé, la commune de Marcilly est appelée à donner son avis sur le plan d'épandage concernant des parcelles situées sur notre commune.

Cet élevage pourra accueillir jusqu'à près de mille animaux. Pour les parcelles les plus proches des habitations la loi prévoit des périmètres d'exclusion du plan d'épandage.

VOTE	POUR	10	CONTRE	1	ABST	3
------	------	----	--------	---	------	---

7. Divers.

Campagne de stérilisation des chats.

Pour des raisons d'hygiène et de salubrité, il est nécessaire de réguler la population de chats errants sur la commune par une campagne de stérilisation. Les chats capturés sont identifiés et relâchés s'il possède une puce électronique. Dans le cas de chat non-pucés, la stérilisation est réalisée. Un programme sur plusieurs années pourrait être réalisé.

Vote pour autoriser le maire à engager des crédits auprès de la fondation "30 millions d'amis" pour la stérilisation des chats.

VOTE	POUR	14	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Fleurissement : ADT Loire Tourisme remercie la commune pour son fleurissement et propose que la commune concoure pour le label "1 fleur".

Mot de remerciement du maire.

Le dernier conseil de la mandature.... 14 février 2020 fête des amoureux de leur commune !

« Pour la plupart d'entre vous depuis 6 ans, pour certains 12 ans pour d'autres 18 mois, nous sommes au service des habitants de la commune. J'y associe les absents : Gautier, Damien, Danie, Emmanuel et Christiane. Ainsi à l'occasion de ce dernier conseil de la mandature je vous partage quelques mots.

A travers votre engagement désintéressé par un intérêt personnel mais tout entier tourné vers l'intérêt général nous avons travaillé à rendre la commune plus adaptée aux besoins des habitants.

Des projets ont été menés (Ecole, aire de jeux, rénovations des bâtiments, wc public place de l'église, la Garenne, le stade de foot, la salle des fêtes, cantine, jonquilles, site internet, signalétiques, chemins Y123, etc...), d'autres sont encore dans les cartons...

Une gestion : la voirie avec les conditions difficiles (argiles, routes étroites, budget etc..., l'éclairage, le plan communal de sauvegarde (sécurité) et son exercice de crise, la gestion financière (on n'oublie pas la baisse des moyens), la représentation à Loire Forez Agglomération, le droit des sols et nombre d'autres services rendus et mis en place.

Pas la peine de compter ni d'énumérer les actions, j'en oublierai des petites comme des grandes mais chacune ayant son importance.

Des temps de travail nous ont permis de mieux nous connaître pour ensemble porter des projets. L'interco est passée par là avec sa révolution dans la gestion de certaines compétences, une seconde élection partielle a perturbé une dynamique, mais n'a pas perturbé la finalisation des projets en cours. Un certain manque de dialogue franc n'a pas permis de dissiper la notion de majoritaire et de minoritaire, dommage !

Les rencontres, avec ceux et celles qui nous ont confié le mandat d'agir en leur nom, ont été nombreuses, variées et toujours passionnantes.

Le personnel communal à lui aussi évolué en six ans, par des changements (Maryline, Caroline, Valérie, Jacqueline, Huguette, Nadège, Madeleine, Stéphanie...) et une organisation du travail toujours en mutation. Je le remercie pour le service public qu'il rend chaque jour.

Quelques mariages plus tard la population de la commune a augmenté... pas les impôts communaux !

Je remercie chacun de vous pour votre attitude, votre temps donné sans compter, vos actions, vos encouragements, vos doutes, vos coups de griffes, pour m'avoir aidé et permis de servir au mieux les marcullois et marculloises.

L'aventure républicaine et démocratique va se poursuivre. Ce qui est commencé par des élus se poursuivra par des élus... Certains ne seront plus élus, mais nul doute que l'expérience vécue d'élus municipal marquera la vie de chacun par ces heures données au service de tous.

Merci pour avoir participé activement à la vie démocratique de Marcilly le Châtel. »

Pour information dates de travaux de voirie à venir :

- 2 mars : réfection bordures rue du Champ d'Epines
- 2 mars : reprise grille Eau Pluviale à Château Gaillard
- 15 mars : analyse amiante et réfection impasse de Faverges
- 23 mars : réfection chaussée rue de la Brandisse

Elections

15 mars : élections municipales (1^{er} tour) de 8h à 18h00 à la salle des fêtes.

Séance levée à 22h20.